

La dermatose nodulaire contagieuse (DNC) est une maladie virale du bétail présente dans de nombreux pays africains, qui depuis 2012 s'est répandue à travers le Moyen-Orient vers l'Europe du Sud-est, pour atteindre la Grèce via la Turquie fin 2015, mais aussi la Russie ; ensuite en 2019, elle s'est étendue à l'Asie de l'est et après avoir touché l'Italie, la DNC est apparue en France le 29 juin dernier.

Transmise par la piqûre de certains insectes, comme les taons et les stomoxes, la DNC, qui n'est pas transmissible à l'homme, peut provoquer chez les bovins de la fièvre, des nodules sous la peau, une diminution de la production de lait, des écoulements, et parfois la mort : si on ne prend aucune mesure pour lutter contre la propagation de cette virose, les éleveurs peuvent perdre jusqu'à 10% de leur troupeau, mais avec des mesures de quarantaine c'est en fait beaucoup moins.

Il faudrait donc savoir sur quelles bases scientifiques s'appuie l'Union européenne, pour établir sa réglementation liée à la biosécurité pour nos cheptels.

Pourquoi classer la DNC comme étant une maladie à éradication obligatoire, et imposer " le dépeuplement total des bovins des foyers " épidémiques, en même temps que les zones réglementées et la vaccination ?

<https://agriculture.gouv.fr/dermatose-nodulaire-contagieuse-des-bovins-dnc-point-de-situation>.

La mise à mort de tous les troupeaux concernés n'est pourtant pas recommandée par l'Organisation Mondiale de la Santé Animale (l'OMSA) qui dans son Rapport annuel 2025, au chapitre " Protéger le bétail contre la DNC " affirme : " Comparée à l'abattage des animaux infectés, la vaccination est plus rentable, plus facile à mettre en œuvre et moins dommageable pour le bien-être animal. "

<https://www.woah.org/fr/la-situation-mondiale-de-la-sante-animale/>

L'abattage systématique de tous les bovins d'un élevage touché par la DNC n'est pas non plus recommandé par l'Autorité européenne de la sécurité des aliments (l'EFSA). Celle-ci a visiblement jeté son dévolu sur la vaccination de masse et dans une enquête, réalisée à la demande de la commission européenne, elle affirme (publication d'août 2016) : " Les experts de l'EFSA ont déclaré que, si la vaccination était méticuleusement appliquée, l'abattage partiel des animaux atteints se révélait aussi efficace pour éradiquer la maladie que l'abattage de troupeaux entiers, qui est actuellement exigé en vertu de la législation européenne. "

<https://efsa.onlinelibrary.wiley.com/doi/full/10.2903/j.efsa.2016.4573>

L'EFSA qui parle de " lutte contre la propagation de cette maladie préjudiciable sur le plan économique ", rappelle néanmoins dans ses publications "le cadre de l'U.E.": "Les mesures de lutte pour empêcher la propagation de la DNC sont basées sur la Directive 92/119/CEE du conseil du 17 décembre 1992. <https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/ALL/uri=CELEX:32020R0687>

Ces dernières comprennent des mesures destinées à contrôler les déplacements illégaux de bétail et l'abattage des animaux infectés. "

Chacun jugera de l'utilisation faite aujourd'hui de ce texte par l'U.E....

Alors parlons un peu de la vaccination, que l'OMSA et l'EFSA nous présentent comme étant la panacée.

En fait, il faut savoir qu'un animal vacciné peut faire la DNC: si la dose injectée était incomplète (un bovin agité peut compliquer le geste), si l'animal a été infecté avant la vaccination pendant la phase d'incubation (qui va jusqu'à 28 jours), si le bovin est contaminé avant le 21ème jour suivant l'injection (l'immunité générée n'est pas immédiate), ou si l'animal ne répond pas à la vaccination pour de multiples raisons. (Cf. le Groupement de défense sanitaire France.)

D'autre part, des effets secondaires sont répertoriés et bien connus de nos jours, comme une diminution de la production de lait durant la semaine qui suit l'injection, de la fièvre, de l'abattement, la formation de nodules sous la peau pendant une à deux semaines, des lésions cutanées au point d'injection (pouvant aller jusqu'à la nécrose de plusieurs kilos de chair) et des cas d'avortement.

Nous parlons ici des vaccins homologues, utilisés dans l'U.E et qui sont des vaccins vivants atténus, fabriqués à partir du virus de Neethling, le virus de la variole caprine.

Mais d'autres pays utilisent des vaccins hétérologues (eux aussi vivants, atténus) produits avec, par exemple, le virus de la variole ovine.

Sensiblement moins efficaces que les vaccins homologues, ils ne provoquent pas d'effets secondaires cliniques, virologiques et hématologiques post-vaccinaux (comme la diminution des leucocytes): un ensemble de signes de la DNC qui sont causés par la capacité de réPLICATION du virus atténué de Neethling, utilisé dans les vaccins homologues.

Dans une étude de février 2018 sur ces effets secondaires <https://pubmed.ncbi.nlm.nih.gov/28391652/> des chercheurs ont même envisagé qu'à l'avenir on ait recours à un test PCR, pour permettre aux vétérinaires de faire la distinction entre les prélèvements des nodules post-vaccinaux et des nodules de la DNC elle-même...

En mai 2020, une autre publication <https://pubmed.ncbi.nlm.nih.gov/32401805/> a explicité la recombinaison qui s'était produite dans la nature, concernant le virus de Neethling : c'est après les campagnes de vaccination des pays voisins, en 2017, que la Russie avait détecté un nouveau virus. Les études ont montré deux vagues indépendantes, apparues entre 2015 et 2018, et l'épidémie de 2018 n'avait aucun lien génétique avec l'épisode de 2015-2016, mettant en évidence une nouvelle émergence (et non une évolution classique d'une épidémie naturelle). La Russie, comme la Turquie, utilise uniquement la vaccination hétérologue.

Tout cela nous rappelle fâcheusement les mises en garde, il y a cinq ans, des virologues qui disaient "On ne vaccine pas massivement au pic d'une épidémie". Et les médecins qui disaient (et disent encore) que des études montrent clairement l'activité anti-virale de molécules anciennes, peu coûteuses et de très bonne tolérance.

<https://www.thepharmajournal.com/search/?q=Successful+therapeutic+management>

Pourquoi ne faisons-nous pas de toute urgence des études sur des traitements, comme par exemple celui évoqué par le Dr Jean-Marc Sabatier (Directeur de recherche au CNRS, Docteur en biologie cellulaire et microbiologie, habilité à diriger des recherches en biochimie, spécialiste des vaccins et thérapies à base de protéines modifiées, rédacteur en chef de plusieurs revues scientifiques internationales, membre de comités d'experts pour 73 journaux scientifiques. Il a publié plus de 270 articles scientifiques ou livres spécialisés, déposé 55 brevets d'invention et reçu plusieurs récompenses pour ses travaux de recherche) associant de l'ivermectine avec un anti-inflammatoire non-steroidien et un antibiotique si besoin ?

Pourquoi nous dit-on sur les plateaux de télévision qu'il n'existe pas de médicament ?

Une fois de plus, la violence, le mépris et le cynisme viennent fracasser le monde du travail, déjà sinistré, déjà en "mode de survie". L'U.E., main dans la main avec la

macronie et les grands industriels de l'agro-alimentaire (et la FNSEA qui applaudit), envoie les centaures et les hélicoptères dans nos fermes, pour massacer le travail de nos agriculteurs, qui sont les acteurs clés de notre souveraineté alimentaire, de notre qualité de vie et de notre patrimoine. C'est inadmissible.

Alors, que le but soit de créer une pénurie, de faire flamber les prix, de dérouler le tapis rouge au Mercosur et à la production low-cost ukrainienne, ou de réduire le cheptel bovin qui produit trop de méthane pour coller avec les Accords de Paris sur les gaz à effet de serre, on dit : stop !

Une autre agriculture est possible, dans l'esprit de la Charte de la Havane, avec de la coopération, de l'innovation, des circuits courts généralisés et une rémunération enfin digne des compétences de nos agriculteurs.

On lâchera rien. Ahou !